PROE
Programme régional océanien de l'environnement

PO Box 240, Apia, Samoa
E: sprep@sprep.org
T: +685 21929
F: +685 20231
W: www.sprep.org

CLEAN PACIFIC

L'environnement océanien, garant de nos modes de subsistance et de notre patrimoine naturel, en harmonie avec nos cultures.

CIRCULAIRE

DOSSIER : CONV 1/3/7
DATE : 22 avril 2013

DIFFUSION : Correspondants nationaux du PROE (Parties à la Convention de Nouméa)

CIRCULAIRE : 13/25

OBJET : Activités approuvées pour le budget opérationnel de la Convention de Nouméa

Chers correspondants,

À leur 11e Conférence, tenue à Nouméa (Nouvelle-Calédonie), les Parties à la Convention de Nouméa ont donné « **pour instruction au Secrétariat de demander aux Parties quelles sont les activités prioritaires qu'elles recommandent pour utiliser les fonds opérationnels** ».

Une liste d'activités proposées a été diffusée aux Parties le 15 janvier 2013. Le Secrétariat a reçu les priorités des cinq Parties suivantes : Australie, États-Unis, France, Îles Cook et Samoa. Des activités très diverses ont été classées par ordre de priorité par ces Parties et le Secrétariat en a tenu compte pour dresser la liste arrêtée aux fins de financement et évaluer les autres sources de financement susceptibles de les appuyer.

Les financements pouvant être prélevés sur les fonds opérationnels de la Convention de Nouméa s'élèvent à 175 000 dollars É.-U. et le Secrétariat a réussi à obtenir 153 000 dollars É.-U. supplémentaires pour financer de nouvelles activités au titre de la Convention. Il s'ensuit que 10 des 14 activités proposées peuvent être financées à ce stade.

Salutations cordiales.

OIC

David Sheppard
Directeur général

DS/TC/ma